

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 octobre 2022 à 18 heures 00

## Date de convocation :

13 octobre 2022

## Date d'affichage :

14 octobre 2022

## Objet

Location de l'ancien local  
associatif

Mme STRADERE Michèle

SOUS-PRÉFECTURE

02 NOV. 2022

SAINT-GAUDENS

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,  
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine  
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE  
Bernard, SALES André, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une personne s'est  
présentée en mairie à la recherche d'un local.

Son activité : vente et réparation de vélos.

Madame le Maire informe que l'association ASC peut se réunir à la salle  
des fêtes de la mairie si besoin et qu'un petit local peut leur être mis à  
disposition.

Aussi, Madame le Maire propose de louer le local sis 2, avenue du Lac à  
Monsieur SAUZET Guilhem, à compter du 1er novembre 2022.

Le montant du loyer sera fixé à 200€ par mois, charges comprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la  
proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention de  
location avec Monsieur SAUZET Guilhem.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 25 octobre  
2022.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

